

CHARTRE RSE

2022



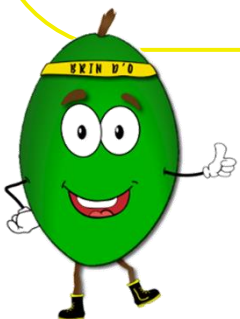
Une vision ancrée

- 6 Pérenniser notre production en France au cœur des Baronnie provençales en maintenant un savoir-faire traditionnel.
- 6 Affirmer notre identité d'entreprise familiale, performante économiquement.
- 6 Exiger une qualité irréprochable pour répondre aux attentes des consommateurs.
- 6 Partager nos valeurs et notre politique RSE avec nos parties prenantes.
- 6 Créer un environnement de travail bienveillant propice à l'épanouissement des salariés.

Nous nous engageons à...

Pour l'année 2022, plusieurs indicateurs seront suivis afin de valider notre vision et notre politique, ainsi :

- 6 Notre ambition est de rendre accessible nos produits à de nouveaux consommateurs hors Grande Distribution à hauteur de 7% du tonnage vendu cette année.
- 6 Fabriquer des produits de qualité, en maintenant un niveau d'exigence élevé à tous les stades de fabrication. L'objectif sera de diminuer de 50% le tonnage de non-conformités internes.
- 6 Diminuer nos freintes de production de 50% pour être performant, dans le respect de la réglementation
- 6 Afin d'investir en 2023 un nouveau site de production, Le Brin d'Olivier doit améliorer sa productivité de 7%
- 6 En terme environnemental, la société s'engage à :
 - o Maximiser ses tris de déchets et diminuer de 40% ses Déchets Industriels (DIB)
 - o Tendre à l'horizon 2025 au zéro papier
- 6 Satisfaire et fidéliser nos clients et nos consommateurs doit faire partie intégrante de notre démarche. Objectif de service client : 97,5%
- 6 La société souhaite s'engager auprès de la formation des jeunes en augmentant de 50% le nombre d'heures en alternance et en stage.
- 6 La formation et le bien-être au travail de nos collaborateurs est un engagement essentiel. Le Brin d'Olivier souhaite doubler le nombre d'heures de formation et d'intervention externe.
- 6 Être une entreprise agile pour favoriser le bien être des salariés et le développement durable (déplacement doux, co-voiturage, télétravail, ...)



**Nous sommes fiers d'être labellisés « PME + »
par la FEEF depuis 2020 !**